

# le PIERRE - BRILLANT

MENSUEL D'INFORMATION.

VAL-BRILLANT

OPINION - OPINION - OPINION - OPINION -

Un grand écrivain français, Albert de Mun, disait: "Ne regardez pas passer, avec la résignation des vaincus, les transformations de votre siècle; montez hardiment dans le convoi et tâchez de diriger la machine".

Les fondateurs du journal de Val-Brillant, "Le Pierre Brillant", ont vraiment décidé de monter dans le convoi. Comme ancien curé, je ne puis que les féliciter.

Les anciens de Val-Brillant et les retraités sont heureux de voir qu'il y en a qui tâchent "de diriger la machine". Nous avons hâte, d'un numéro à l'autre de prendre connaissance de nouvelles de Val-Brillant et des efforts faits pour le bien de la paroisse.

Raconter ses débuts, c'était puiser aux sources le dynamisme nécessaire pour le présent et pour l'avenir. Félicitations! Ce qui manque à notre région, à Val-Brillant en particulier, c'est l'industrie. Cependant, il faut travailler ensemble. La rubrique "OPINION" doit aller dans ce sens et je tiens à féliciter Mme Estelle Lavoie Turgeon: elle a vraiment mis le doigt sur le bobo de la paroisse. Il faut maintenant le guérir. Parfois la vérité fait mal; puisse-t-elle ouvrir les yeux des intéressés, et, d'éteignoirs, les transformer en sujets de lumière!

Parmi les projets à réaliser, quel endroit formidable pour des motels! Le lac, Val-d'Irène, etc. Il y a déjà du travail fait. Pourquoi ne pas le continuer? Le temps ne serait-il pas arrivé pour lancer définitivement cette industrie touristique!...

Encore une fois, bravo à l'équipe du journal, meilleurs vœux de succès, et bonne et heureuse année à tous les paroissiens et lecteurs!

Ovila Paradis, prêtre  
St-Cléophas

LE COMITE DE CONSULTATION SUR  
\*\*\*\*\*

LES MUNICIPALITES REGIONALES DE COMTE  
\*\*\*\*\*

RENCONTRE LES CITOYENS DE VAL-BRILLANT.  
\*\*\*\*\*

Mercredi le 7 janvier 1981, à la salle Municipale, se tenait une rencontre avec le Comité de Consultation sur les Municipalités Régionales de Comté (M.R.C.) et les citoyens de Val-Brillant.

On se rappellera que cette rencontre faisait suite à une demande déposée par un groupe de citoyens, auprès des maires, MM. D'Amours & Sirois. Le but de la demande: éclairer les gens sur le dossier de la création future d'une Municipalité Régionale de Comté dans Matapédia.

Dans un premier temps les membres du Comité de Consultation, MM. Réginald Lavertu et Yves Bécott ont informé les participants (environ une trentaine de personnes assistaient à la rencontre) du mandat qu'il leur avait été confié.

Le Comité de Consultation a tenu différentes réunions dans les municipalités de la région: Causapscal, Amqui, Mont-Joli. Toute la population était invitée à ces assemblées.

Le but de ces réunions était d'informer la population sur le rôle qu'aurait à jouer la M.R.C., ainsi que des étapes à franchir avant sa mise en place.

# page deux

## MUNICIPALITE DU VILLAGE DE VAL-BRILLANT PREVISIONS BUDGETAIRES Pour l'année se terminant le 31 décembre 1981

EVALUATION IMPOSABLE: 850 980\$

### REVENUS

#### TAXES:

|                                               |        |
|-----------------------------------------------|--------|
| Foncière générale à 2\$ du 100\$ d'évaluation | 17 020 |
| Eau                                           | 48 275 |
| Enlèvement et destructions des ordures        | 5 520  |
| Total                                         | 70 815 |

#### COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

|                                             |        |
|---------------------------------------------|--------|
| Gouvernement fédéral:                       |        |
| impôt foncier et certains serv. spécifiques | 365    |
| Entreprises du Gouvernement fédéral:        |        |
| impôt foncier et certains serv. spécifiques | 342    |
| Gouvernement du Québec:                     |        |
| certain services spécifiques                | 270    |
| Organismes communautaires:                  |        |
| école primaire et autres                    | 12 999 |
| Autres:                                     |        |
| réseaux de télécomm. et de distrib. de gaz  | 6 097  |
| réseaux d'électricité                       | 7 157  |
| Total                                       | 27 230 |

#### SERVICES RENDUS A D'AUTRES MUNICIPALITES

|                        |     |
|------------------------|-----|
| Enlèvement de la neige | 240 |
|------------------------|-----|

#### AUTRES SERVICES RENDUS

|                                              |    |
|----------------------------------------------|----|
| Location de terrain, délivrance de documents | 65 |
|----------------------------------------------|----|

#### AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES

|                                                                                                                      |        |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| Licences, mutations immobilières, droits sur les divertissements, intérêts de banque, intérêts sur arriérés de taxes | 3 005  |
| Appropriation de surplus                                                                                             | 33 000 |
| Total                                                                                                                | 36 005 |

TOTAL DES REVENUS DE SOURCES LOCALES 134 355

#### REVENUS DE TRANSFERTS:

|                                       |         |
|---------------------------------------|---------|
| Transferts inconditionnels:           |         |
| formule de péréquation                | 29 272  |
| Transferts conditionnels:             |         |
| subventions du Gouvernement du Québec |         |
| aqueduc et égouts                     | 170 699 |
| entretien des chemins d'hiver         | 3 304   |
|                                       | 174 003 |

TOTAL DES REVENUS DE TRANSFERTS 203 275

TOTAL DES REVENUS 337 630\$

### LE PIERRE BRILLANT

Publication:

JOURNAL DE

VAL-BRILLANT

9A St-Pierre Ouest

Val-Brillant

+++++

Rédacteur

Marcel Auclair

Adjoint

Gabriel Auclair

Rédaction

Nicole Beaulieu

Jannine Caron

Yolande Perron

Françoise Turcotte

Photographie

Elizabeth Lévesque

Collaboration

spéciale

Alberte Beaulieu

Louise Bérubé

Raynald Côté

Réjean Rivard

Anne deBilly

Thérèse D'Amours

Martine Soucy

Production

André Bélanger

France Caron

Irène Lebel

Martine Perron

Guylaine Tardif

Distribution

Gilberte C. Lévesque

Denise Turcotte

Françoise Turcotte

742-3831

Valère Turcotte

Publicité

Marcel Auclair

742-3750

Impression

Impression des

Associés

212 Cathédrale

Rimouski

tirage: 700 copies

abonnement: \$5.00

par année

prix à l'unité: 0.30

Dépôt légal:

Québec

1er trimestre 81.

+++++

# on bouge ...

## SOCIÉTÉ ST-JEAN BAPTISTE

Vendredi le 05 décembre, assemblée Générale d'élection des membres de la Société St-Jean Baptiste de Val-Brillant, sous la présidence de M. Adrien Pelletier, Président. Sont présents comme directeurs et directrices, M. Lauréat D'Amours, Mme Alma Roy, Mme Noëlla Pelletier, Mme Madeleine Loof, Mme Gemma Bélanger et M. Antoine Roy.

Il est proposé par Mme Alma Roy et secondé par M. Lauréat D'Amours que l'ordre du jour soit accepté.

Il est proposé par Mme Gemma Bélanger et unanimement résolu que la lecture du procès-verbal soit accepté.

Il est proposé par Mme Gemma Bélanger et unanimement résolu que \$15.00 soit donné pour le petit journal à raison que l'on nous le demande.

Il est Proposé par M. Lauréat D'Amours et secondé par Mme Madeleine Loof et unanimement résolu que le bilan de l'année soit accepté.

Il est proposé par M. Lauréat D'Amours et unanimement résolu que la lettre demandant la construction de logement à prix modique pour personnes âgées soit signé par le président et le secrétaire et adressée à la municipalité du village de Val-Brillant

Il est proposé par M. Adrien Pelletier et secondé par Mme Noëlla Pelletier que M. Lauréat D'Amours soit réélu directeur. Mme Gemma Bélanger propose Mme Alma Roy comme directrice et c'est secondé par Mme Madeleine Loof. M. Maurice Loof propose M. Donat Paquet comme directeur et c'est secondé par M. Antoine Roy. Tous sont élus par acclamation.

Il est proposé par M. Lauréat D'Amours et secondé par M. Antoine Roy que M. Adrien Pelletier soit nommé président pour une autre année.

Il est proposé par M. Lauréat D'Amours et il y a unanimité des membres présents.

Il est proposé par Mme Gemma Bélanger et secondé par Mme Alma Roy que l'assemblée soit levée.

Compte rendu par Séraphin Dumont, sec.

## LES FERMIERES

Samedi soir le 13 décembre, avait lieu le "party" de Noël des fermières invitées avec leurs époux. Aussi, nous avons eu la présence de Mr le Curé et de sa Soeur Mathilde - merci de cette aimable présence. Cette soirée annuelle fut organisée par le Comité des loisirs des fermières, sous la direction de Mme Françoise Turcotte - qui avait décoré un joli arbre de Noël. Il y eut chants mimés organisés par Mlle Jacqueline Roberge, dirigée par M. Jean-Guy Bouliane.

Il y eut la visite du Bon père Noël pour l'échange des cadeaux, tout s'est passé dans une ambiance de fêtes. Il y eut, jeux de société et plusieurs beaux prix furent gagnés grâce à la générosité de donateurs, que nous tenons à remercier.

Le tout s'est terminé par un beau et délicieux goûter apporté par les Cordons-bleu, ces bonnes fermières.

Tous se sont dit un au revoir.

L'assemblée mensuelle a eu lieu le 12 janvier et la prochaine aura lieu le 09 février.

Fermièrement vôtre, Gilberte C. Lévesque

## LA RELEVÉ

Le Comité "La Relève" de Val-Brillant a bénéficié, du Gouvernement Fédéral, d'un montant de \$24,600.00 pour essayer de rentabiliser l'atelier en aidant à payer: l'électricité, le chauffage, les assurances, les taxes, les bénéfices marginaux, l'entretien de la bâtisse et cela pour 25 semaines. De plus, un nouvel emploi a été créé et c'est Pierre-André Paquet qui a été embauché.

Yolande Perron responsable.

**MADELEINE R. LAVOIE**

**EPICERIE LICENCIÉE  
BIÈRES VINS**

**ouvert:**

**8h à 23h  
742-3322**

**Mme Armand  
D'Amours**

**TISSU A LA VERGE  
ET  
A LA LIVRE  
LAINE**

**VAL BRILLANT 742-3561**

**AGATHE TURGEON**

**5 VAL-BRILLANT**

**10 742-3490**

**15 Cadeaux,  
Epicerie, Jouets,  
Articles de pêche.**

## LE COMITE DE CONSULTATION RENCONTRE LES CITOYENS DE VAL-BRILLANT (suite de la page 1)

### 1ère ETAPE: LA CONSULTATION SUR LA REGION D'APPARTENANCE

Qu'est-ce que la région d'appartenance ? La définition de la région d'appartenance c'est: " la région où le citoyen s'identifie immédiatement, tant pour sa vie sociale (parents, amis, loisirs) que pour les services dont il a besoin (emplettes, santé, banque, école, etc.) ".

Cette consultation prenait fin le 30 décembre 1980, date à laquelle, les municipalités, les organismes et citoyens devaient décrire dans un " Mémoire " déposé auprès du Comité de Consultation, la région qu'ils avaient identifiée comme étant leur " région d'appartenance ".

Le comité a en effet reçu bon nombre de mémoires et pourra procéder, si ce n'est déjà fait, à l'étude des différents mémoires déposés.

Pour le Comté de Matapédia, la plupart des paroisses regroupés au sein de l'actuel Conseil de Comté constitueraient le territoire de la future Municipalité Régionale du Comté de Matapédia. Selon le comité il reste à déterminer pour les paroisses de St-Damase, Padoue, Ste-Jeanne, la Rédemption, si les citoyens de ces municipalités demeureront dans le territoire actuel du Conseil de Comté (future M.R.C.) ou adhéreront à une M.R.C. à être créée, soit celle de la Métis.

Selon le comité, 5 Municipalités Régionales de Comté pourraient voir le jour: Matapédia, Matane, Métis, Rimouski et possiblement les Basques (région de Trois-Pistoles).

### LE CONTENU DES MEMOIRES DEPOSES AUPRES DU COMITE DE CONSULTATION:

Le Comité de Consultation fera connaître à la population, fin janvier, le contenu des mémoires déposés. Une conférence de presse sera tenue à cet effet et tout le monde pourra y participer. Un rapport du comité sur cette consultation sera également déposé et toutes les personnes intéressées à l'obtenir pourront en faire la demande au comité.

### LA PROCHAINE ETAPE: REUNIR LE CONSEIL DES MAIRES

Le comité de consultation ayant fait connaître les territoires proposés pour la mise en place des futures M.R.C. pourra maintenant réunir les maires regroupés au sein de ce territoire.

Selon le comité, la première réunion du conseil des maires (M.R.C. de Matapédia) devrait se tenir à la fin janvier, début février. CHACUNE DES REUNIONS DU CONSEIL DES MAIRES SERA PUBLIQUE ET TOUTE LA POPULATION PEUT Y ASSISTER.

Cette première réunion sera annoncée à l'avance. Le comité essaiera dans la mesure du possible de choisir l'endroit le plus central afin de pouvoir favoriser toutes les personnes qui voudront bien y participer (déplacements occasionnés pour les villages éloignés).

### ROLE & FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DES MAIRES

Les citoyens de Val-Brillant avaient beaucoup de questions à poser au comité quant au fonctionnement et au rôle qu'aura à jouer le conseil des maires. L'une des principales questions, était à savoir quel droit de vote auraient les maires siégeant au conseil? Le droit de vote n'est pas encore déterminé. Comme l'une des premières tâches des maires sera d'élaborer les Lettres Patentes de leur M.R.C., le droit de vote dont pourra jouir chaque maire sera clairement établi dans lesdites Lettres Patentes. Actuellement, on sait que les villes souhaiteraient obtenir plus de droits de vote que les villages et paroisses.

### COMMENT SERONT PRISES LES DECISIONS AU CONSEIL DES MAIRES ?

Les maires réunis devront faire le consensus avant de prendre une décision finale pour établir la représentation de chaque municipalité.

Si les Lettres Patentes accordent à une ou plusieurs municipalités un droit de veto, un maire dissident sur une décision pourra utiliser ce droit lequel suspend pour une durée de 90 jours la prise d'une décision finale sur un dossier donné.

Ce délai pourra permettre au maire de consulter ses citoyens sur le point en litige ou encore de consulter d'autres maires afin d'en venir à une solution. Par après, au bout de ces 90 jours, la question sera débattue à nouveau et une décision sera prise.

Le véritable mandat confié au conseil des maires sera donc la rédaction des Lettres Patentes qui donneront le jour officiellement à la M.R.C.

SUITE LE MOIS PROCHAIN

◆POULETS BAR-B-Q

# les affaires

## MUNICIPALITE DU VILLAGE DE VAL-BRILLANT PREVISIONS BUDGETAIRES (suite)

Voici certaines données pertinentes qui ont servi à la préparation du budget de l'année 1981:

- 1) facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière 3,03
- 2) facteur de déficience de richesse foncière pour fins de calcul de la péréquation 0,4168
- 3) montant estimatif de l'assiette fictive d'évaluation uniformisée tenant lieu de l'évaluation des réseaux d'électricité, de télécommunication et gaz 481,701\$

Ces données fournies par le Ministère des Affaires Municipales servent à calculer les revenus municipaux que le gouvernement du Québec verse sur la base du taux global de taxation pour les réseaux susmentionnés, l'école élémentaire et la péréquation.

### DEPENSES

#### ADMINISTRATION GENERALE 25 651\$

Sous cette rubrique se groupent les dépenses suivantes:

Législation: salaire des membres du conseil et allocation pour dépenses autorisées. Gestion financière et administrative: secrétariat et vérification.

Greffe: personnel d'élection et la papeterie à cette fin.

Evaluation: mutations et recensement.

Gestion du personnel: frais de perfectionnement et déplacement.

Contributions de l'employeur: provinciales et fédérales plus Commission des Accidents de travail.

Autres dépenses: frais postaux, téléphone, publicité, services juridiques, assurances-incendie et responsabilité, caution, abonnements, papeterie, fournitures de bureau, ainsi qu'entretien, réparation et certains dons.

#### SECURITE PUBLIQUE 4 155\$

Une part du salaire et d'allocation pour le camion de l'inspecteur municipal plus une provision pour les pompiers volontaires et la location de la machinerie de la ville voisine en cas d'incendie forment le total des dépenses prévues à Sécurité publique.

#### TRANSPORT ROUTIER 31 394\$

Les dépenses inscrites comportent la part du salaire et de l'allocation pour le camion re: inspecteur municipal, le salaire des autres employés à l'entretien des chemins d'été, d'hiver et des cours d'eau. Plus le montant accordé au contracteur pour l'enlèvement de la neige, toutes autres dépenses d'entretien et de réparation des chemins, des ponceaux ainsi que la signalisation et l'éclairage des rues.

#### HYGIENE DU MILIEU 21 800\$

Les dépenses se partagent comme suit:

Electricité: bassin d'oxydation et stations de chloration et de refoulement.

Salaires: de l'inspecteur municipal et autres employés, répartis aux réseaux d'aque-duc et d'égout, aux bassins et stations précitées ainsi qu'à l'enlèvement des ordures ménagères.

Location de machinerie pour entretien, réparation et raccordements aux nouvelles résidences ainsi que l'allocation pour le camion de l'inspecteur municipal.

Gravier, lubrifiants, enzymes, etc.

Droits de passage au CN.

#### URBANISME & MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE 470\$

Quote-part à verser dans le cadre d'un projet d'engagement d'un agent de développement économique pour l'ensemble des municipalités du secteur Sayabec.

#### LOISIRS ET CULTURE 6 008\$

Ici se retrouvent encore la répartition du salaire et de l'allocation pour le camion de l'inspecteur municipal, les coûts de chauffage, de l'éclairage, de réparation du chalet des loisirs, d'entretien des parcs, ainsi que les dons prévus pour fins loisirs et culture.

#### AUTRES ACTIVITES 1 175\$

Edifice:

Part du salaire de l'inspecteur municipal pour l'entretien du centre municipal plus quelques articles ménagers pour le bureau.

#### MACHINERIE ET VEHICULES 100\$

Entretien et réparation des pompes portatives

(suite à la page 7)

# municipales

## VILLAGE PREVISIONS BUDGETAIRES (suite)

### IMMOBILISATION A MEME LES REVENUS 26 757\$

A ce poste est prévue une provision pour les dépenses en salaires, matériaux, location de machinerie etc. que comportent des travaux d'ouverture de rue et d'extension des réseaux d'aqueduc et d'égout.

### AUTRES DEPENSES 209 886\$

#### Frais de financement

Les échéances en capital et intérêts sur obligations, remboursables annuellement sur la dette de construction des réseaux d'aqueduc et d'égout, le remboursement du prêt au fonds de roulement, ainsi que les frais de banque et les intérêts sur emprunts temporaires forment les gros chiffres de ce titre.

### QUOTE-PART DES DEPENSES DE LA COMMUNAUTE MUNICIPALE 10 234\$

La quote-part se divise en versements au Conseil de Comté pour fins: d'administration, d'évaluation, de développement, de génie civil.

A la corporation du Centre paroissial pour: l'administration, la sécurité publique et édifice.

Au comité intermunicipal de gestion des déchets: pour l'entretien du dépotoir.

### TOTAL DES DEPENSES 337 630\$

L'évaluation imposable passe de 824 120\$ à 850 980\$ pour l'année 1981.

Le taux de la taxe foncière est maintenu à 2\$; les autres taxes locales demeurent à 230\$ pour l'eau et à 24\$ pour l'enlèvement des ordures ménagères d'une résidence unifamiliale.

Jeanne-D'Arc Saintonge  
Secrétaire-trésorière

Cartes d'affaires

**marielle  
claveau**

**DENTUROLOGISTE  
VAL-BRILLANT  
742-3268**

**Jules inc.  
Fournier**

VAL-BRILLANT

**CONTRACTEUR  
GENERAL  
742-3227**

## PAROISSE ST-PIERRE-DU-LAC

### PREVISIONS BUDGETAIRES 1981

#### Revenus

|                                              |         |
|----------------------------------------------|---------|
| Revenus sur taxes foncières                  | 31 713. |
| Revenus spécifiques                          | 27 494. |
| Revenus basés sur le taux global de taxation | 14 205. |

73 412.

#### Dépenses

|                             |         |
|-----------------------------|---------|
| Administration générale     | 11 789. |
| Nouvelle Evaluation         | 4 394.  |
| Contribution de l'employeur | 2 950.  |
| Sécurité publique           | 5 766.  |
| Quote-Part conseil Comté    | 4 501.  |
| Autres activités            | 1 000.  |
| Service de la dette         | 12 500. |
| Transport routier           | 33 462. |

73 412.

Mme Colette Pelletier.

### AVIS MUNICIPAL

Le conseil municipal du village de Val-Brillant demande aux parents une surveillance plus grande sur leurs enfants lors de la circulation de la charrue à neige et de la souffleuse dans leur rue.

L'entrepreneur assure chacun de son attention afin d'éviter les accidents tragiques.

Jeanne-d'Arc Saintonge  
secr.-trés.



**CHARLES ST-AMAND  
Fer Ornemental**

VAL-BRILLANT 742-3225

**CLAUDE MALENFANT  
Snap-on**

R.R.2 VAL-BRILLANT  
742-3517 742-3541

# les gourmets

## GATEAU AUX DATTES

1½ tas. de graisse à pâtisserie  
4 tas. de sucre blanc  
6 gros oeufs  
2 tas. de lait doux  
6 tasses de farine tout usage  
2 c. à thé de soda à pâte  
1 pincée de sel  
1 c. à thé de clou de girofle et de muscade  
1 c. à soupe de cannelle et de gingembre  
2 tasses de petits raisins sans noyau  
2 livres de dattes sans noyau

Couper les dattes en fines lanières, les enrober d'une demi-tasse de farine.

Ajouter le raisin et les noix cassées en morceaux.

Défaire la graisse en crème, ajouter le sucre peu à peu et les oeufs battus.

Sasser la farine, y ajouter le soda et les épices.

Ajouter en alternant le lait et la farine.

Ajouter en dernier lieu les fruits enfarinés.

Verser dans au moins trois moules bien graissés (pas du papier ciré) et bien garnis de papier brun bien graissé.

Cuire dans un four à 325°F. environ une heure et demie.

Laisser vieillir au moins une semaine.

"La recette est simple comme tout, mais comme elle donne trois gâteaux de bonnes dimensions, c'est du temps bien employé. On peut préparer les fruits la veille".

Bon succès!

Thérèse D'Amours.

### LE MANOIR RIOUX

Une véritable maison de campagne, un décor enchanteur. Voilà l'endroit idéal pour vos parents en visite, vos vacances en famille, les retrouvailles ou sessions d'études. Service de literie, nécessaire de cuisine, douches, pour 15 personnes. Réservez immédiatement

POUR WEEK-END OU A LA SEMAINE

**742-3539**

A VENDRE

Spéciaux en  
du jeudi au  
inclusiver

EPICIER

VOTRE  
RENDEZ-  
QUOTI

MARCHÉ LIZO

Bière et  
742-3  
5, rue St-Pie  
Val Brilliant

OBJETS A V

LOCAL A L

TARI

\$1.00 Petite

\$2.00 Remerc

S'adresser à:

Mme FRANCOIS

742-38

# meli-melo

## NOUVELLES:

**Mariage:** Le 2 janvier a eu lieu le mariage de Marielle Pelletier, fille de M. & Mme Armand Pelletier (Rita Voyer) et Alain Girard, fils de M. & Mme Pierre Girard de St-Léon-le-Grand. Ils vont demeurer à Amqui.  
\*Voeux de bonheur\*.

**Maison détruite par le feu:** M. & Mme Ghislain Harrisson et leur famille ont eu le malheur de perdre leur maison par le feu dans l'après-midi de jeudi le 8 janvier, par une tempête de neige et grands vents. La maison est une perte totale. Nous souhaitons à cette famille beaucoup de courage pour surmonter cette dure épreuve.

**Club de l'Age d'Or:** L'élection pour le nouveau bureau de direction a eu lieu mardi le 13 janvier à l'assemblée générale annuelle. Ont été réélus: Mme Alma Roy présidente, Mme Julie D'Astous vice-prés., M. André-A St-Onge directeur. Mme Imelda D'Amours élue secrétaire, M. Armand D'Amours élu directeur. Les autres directeurs sont: Messieurs Alfred Ross, Luc Bélanger et Mesdames Laura Pelletier, Marguerite Aubut et Marie-Paule Madore. Sincères remerciements aux sortants; M. Jos-Jean Bélanger secrétaire depuis le début et M. Bertrand Boucher directeur, pour leur dévouement dans notre club.

**Conseil de la Fabrique:** L'élection de deux nouveaux marguilliers a eu lieu dimanche le 7 décembre 1980 après la messe. Le Conseil de la Fabrique se compose de: M. le curé Clément Roussel Président, les marguilliers sont: Messieurs Valère Turcotte, Jean-Guy Bouliane, Noël Caron, Renaud Aubut et les nouvelles élues Mesdames Anne-Marie St-Onge et Victoire Bélanger. Félicitations et heureux mandat. Sincères remerciements aux marguillères sortantes Mesdames Thérèse D'Amours et Cécile Aubut. Pour votre information en 1980 il y a eu; 14 baptêmes, 6 mariages, 11 sépultures.

**L'Entraide Paroissiale:** A l'assemblée générale annuelle le 28 décembre 1980, il a été décidé qu'à l'avenir le bureau de direction se composera de 7 membres, ceci a été passé par résolution. Il y eu aussi les élections. Les administrateurs pour 1981 sont: Mme Gemma Bélanger Président, M. Marcel Caron Vice-Président, les directeurs sont: Mme Françoise Turcotte, Messieurs Narcisse Morin, Antoine Roy, Fernand Bélanger, Jean-Luc Paradis et la Secrétaire Mme Irène Soucy. Sincères remerciements au Président sortant M. Auguste Côté pour ses bons services dans notre association depuis le début. Notre association compte 734 membres. Avis aux membres, Mme la secrétaire recevra vos contributions pour l'administration d'ici la fin de janvier.

**Gants perdus:** J'ai oublié une paire de gants pour dame, en cuir noir doublé, dans mon banc à l'église. S.V.P. les remettre au sacristain ou à moi-même Mme Marie-Anne Morin, Tél: 742-3542

Françoise Turcotte

## SALON FRANCINE

coiffures modes  
traitements capillaires

**Mme Francine Santerre, prop**  
**9 ST-RAPHAEL, VAL-BRILLANT**

**A VOTRE SERVICE: 742-3740**  
mardi-jeudi 9 à 18h  
mer-vend. 9 à 21h  
samedi 7 à 15h

A VENDRE

NDRE?

UER?

S  
Annonces  
ments

TURCOTTE

31

FESTIVAL DES FOINSBILANau 80-09-30ACTIF:

|                         |                   |
|-------------------------|-------------------|
| Encaisse (1)            | 3 261,50\$        |
| Part sociale            | 5,00\$            |
| Stock                   | 796,43\$          |
| Trophés à défendre      | 146,80\$          |
| Vestes & écussons       | 191,16\$          |
| <b>TOTAL DE L'ACTIF</b> | <b>4 400,89\$</b> |

PASSIF:

|                         |                   |
|-------------------------|-------------------|
| Factures à payer        |                   |
| au 80-09-30             | 6,60\$            |
| Emprunt Loisir(2)       | 397,75\$          |
| Solde de fond au        |                   |
| 79-09-30                | 40,03\$           |
| Excédent de l'exer-     |                   |
| cice 1980               | 3 956,51\$        |
| <b>TOTAL DU PASSIF:</b> | <b>4 400,89\$</b> |

(1) Sur ce montant, 3100\$ ont été transférés aux Loisirs.

(2) L'emprunt original aux Loisirs se chiffrait à 1000\$ Sur ce montant dû, la somme de 602,25\$ a été remboursée, le 80-07-15 par dépôt sur l'épargne stable 2 des Loisirs à même les revenus du Bingo.

FESTIVAL DES FOINSETAT DES REVENUS ET DEPENSESpour l'exercice se terminant le 80-09-30REVENUS

Revenus bruts: 9 020,55\$

DEPENSESACHATS:

Inventaire début de la période: 0,00\$

Achat durant la période : 2 360,94\$

Total: 2 360,94\$

(moins) inventaire fin de

la période : 796,43\$

Coût d'achat des marchandises

vendues : 1 564,51\$ 1 564,51\$

Bénéfices bruts: 7 456,04\$

AUTRES DEPENSES

## Frais d'activités:

Tournois balle : 533,26\$

Bazar : 69,92\$

Bingo (prix) : 1 175,00\$

Disco : 375,00\$

Garderie : 150,00\$

sous-total : 2 303,18\$ 2303,18\$

## Frais administratifs:

Permis : 90,00\$

Frais bureau : 7,08\$

Publicité : 340,20\$

Location de salle: 165,00\$

Taxe municipale : 101,65\$

Frais bancaires: : 2,00\$

Frais généraux : 490,42\$

sous total : 1 196,35\$ 1196,35\$

Total dépenses: 3499,53\$ 3 499,53\$

EXCEDENT 3 956,51\$

# gens de chez-nous

JEANNE ST-AMAND, INFIRMIERE

Après des études d'infirmière à l'hôpital Laval de Québec et à l'Université du même nom, en passant par un stage à l'hôpital St-Michel-Archange pour le soin des aliénés mentaux, Mlle Jeanne St-Amand reçoit avec grande distinction, deux diplômes de ces établissements. Elle pratique pendant quelques années sa profession dans ce même milieu. C'est alors qu'elle décide au début de l'année 1937, soit le premier février, de venir à Val-Brillant travailler pour le département de la santé publique, c'est-à-dire à l'unité sanitaire de la région qui est située à Amqui.

Elle travaille en collaboration, avec les médecins Houde et Bédard pour donner les immunisations contre les maladies contagieuses. A chaque mois, elle se rend dans les paroisses du territoire qui lui sont désignées par le ministère de la santé, aux lieux choisis à l'avance, soit une maison privée, l'école ou la salle paroissiale, pour faire ce travail de prévention des maladies contagieuses infantiles, qui consiste en l'injection de vaccins, aussi par la même occasion, donner des conseils aux mamans pour l'alimentation et l'hygiène de leurs bébés.

Mlle St-Amand nous dit que dans les débuts de sa carrière, les temps sont durs, elle fait souvent des trajets en voiture l'hiver, par des mauvais chemins et de grand froid pour donner conseils et soins. Quelquefois la nuit, le téléphone sonne, ce sont de jeunes mères de famille angoissées qui veulent être rassurées au sujet de certains symptômes observés chez leur enfant, forte fièvre ou pleurs exagérés. Donc comme Mlle St-Amand le dit, ce fut souvent des journées de douze à quinze heures. Le territoire dont elle doit s'occuper est assez grand, il comprend sept à huit paroisses, c'est donc dire que la somme de travail est assez impressionnante. Il faut faire la stérilisation de tout ce matériel qui sert à donner des injections, à faire des pansements, etc..., car dans ce temps rien n'est jetable tout doit être réutilisé. Vers les années 1945 environ, il y a l'avènement du vaccin B.C.G., un pas très grand dans la prévention de la tuberculose qui à l'époque fait encore beaucoup de vic-



times. Mlle St-Amand doit alors, à la naissance de chaque enfant, aller donner ce vaccin.

Ce fut une vie bien remplie et elle dit que si elle devait recommencer aujourd'hui elle le ferait avec plaisir. Elle se réjouit du fait que son travail a pu contribuer à enrayer la plupart des maladies contagieuses comme la diphtérie, la coqueluche, la variole, la scarlatine et plus récemment la poliomyélite et la tuberculose, et souhaite pour l'avenir une victoire complète. Elle souligne que la gentillesse qu'elle rencontrait chez les gens qu'elle visitait l'a marqué, elle était bien reçue partout.

En 1966, la maladie la force à abandonner cette carrière qu'elle aimait beaucoup, mais aujourd'hui malgré quelques problèmes de santé, elle est heureuse de vivre avec sa nièce, Mlle Julienne Couture, qui est une personne d'un grand dévouement.

Hommage de la part de tous!

Alberte et Nicole Beaulieu.

# les jeunes

## TETES ET PATTES

Si vous connaissez bien les bêtes sauvages vous direz quelle tête (de A à J) va avec quelle patte (de 1 à 10).

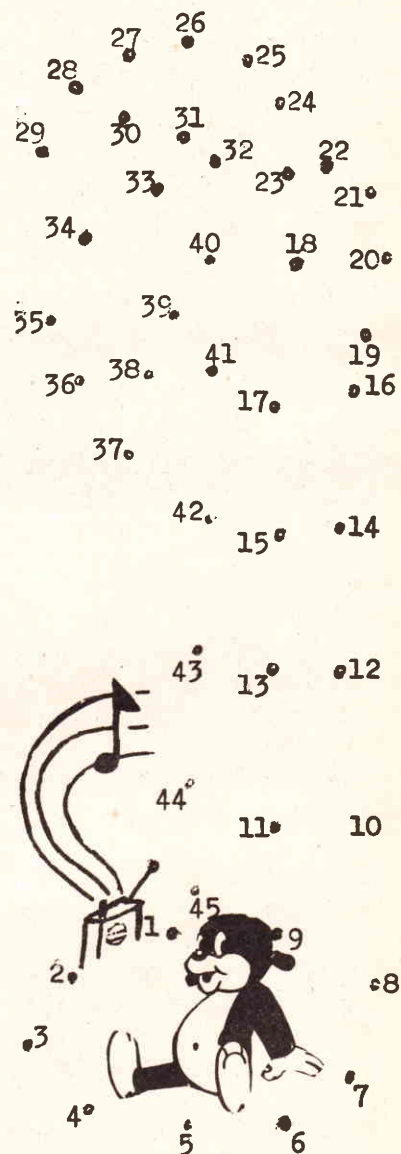


SOLUTION  
A8-B2-C4-D9-E5-F6-G7-H10-J3

### PENSEE DU MOIS

"Certaines gens ont tellement peur de la mort qu'elles ne commencent jamais à vivre."

Reliez les points...



La solitude ça n'existe pas...

ELECTROLUX (CANADA)

JACQUES PELLETIER  
REPRESENTANT

MONT-JOLI 775-2684

VAL-BRILLANT 742-3263

SERVICE A DOMICILE

La dernière chronique nous a fait voir que l'on peut s'adresser à une division de la cour provinciale appelée "division des petites créances" lorsque le montant d'une réclamation est égale ou inférieure à \$500.00. Dans notre région, le bureau des petites créances se trouve à Amqui, au 29 boul. St-Benoît et M. Paul-H. Landry en est le greffier. Cependant, la loi ne nous autorise pas à présenter un recours n'importe où: le demandeur a le choix de s'adresser au tribunal du domicile du défendeur ou à celui du lieu où les faits se sont passés. Par exemple, M.X., de Québec se fait endommager sa voiture par M. Y de Val-Brillant en vacances dans la vieille capitale. Alors, M. X pourra, à son choix, s'adresser au tribunal de Québec, lieu de l'accident, ou à celui d'Amqui, tribunal de la région du domicile du défendeur.

Il serait bon de noter qu'avant de se présenter chez le greffier pour déposer sa requête, il est conseillé d'envoyer d'abord une lettre recommandée ou certifiée au débiteur lui demandant le paiement de la réclamation: c'est ce qu'on appelle une "Mise en Demeure". Lors de la première visite chez le greffier, on doit lui communiquer les noms, professions et adresse exactes du domicile des parties, le montant réclamé, ainsi que la cause de la créance. Il est bien important que ces renseignements s'avèrent justes sinon la requête pourrait être rejetée. Ensuite, le demandeur signe sa requête qui est accompagnée d'un affidavit (i.e. une déclaration assermentée à l'effet que les faits arrivés sont vrais et que cette somme est réellement due par le défendeur).

Evidemment, on peut aussi déposer toutes les pièces pertinentes: factures, reçus chèques, etc.... Ces documents constituent des preuves valables surtout qu'il est impossible de contredire un écrit valablement fait par des déclarations de témoins. La preuve est une question très importante puisque, lorsque quelqu'un réclame une somme d'argent d'une autre personne, il est bien normal qu'il lui faille prouver ses prétentions.

Le défendeur, à qui une telle requête est signifiée, peut soit en arriver à un arrangement, soit contester la requête. S'il opte pour la première alternative, il peut payer le greffier (plus les frais) ou payer le demandeur et faire parvenir au greffier un reçu de paiement, afin que le dossier puisse être fermé. Dans le cas contraire, il peut s'opposer à la requête et présenter une défense. Il pourra même faire intervenir une tierce personne qu'il prétend être le vrai responsable du litige. Le défendeur a 10 jours de la date où les procédures lui sont signifiées pour se décider, s'il n'agit pas, jugement par défaut pourra être rendu contre lui sans qu'il ait été convoqué pour audience.

- à suivre -

Anne DeBilly

## GARAGE

**Louis Savard**

**spécialités:**

►DEBOSSAGE  
►PEINTURE

**742-3333**

## NOS GENEREUX DONATEURS

M. Ovila Potvin

Mme Jeannine Philippe

3 dons anonymes

MERCI!



**Valenciel Inc.**

Poste de  
conditionnement

Semences  
Pédigrées

**742-3405**



## André D'Amour enr.

**ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN**

**SPÉCIALITÉ: CAUFFAGE ÉLECTRIQUE**

**11, RUE ST-MICHEL, VAL-BRILLANT**

**742-3259**



# edito -loisir

## LE BENEVOLE EN LOISIRS

Aujourd'hui dans le contexte socio-économique, le bénévole devient de plus en plus important dans l'organisation des loisirs, ceci à bien des niveaux (local, régional, provincial).

Dans sa réalité quotidienne, le bénévole est confronté à des problèmes de contraintes avec lesquels, il doit composer, pour atteindre ses objectifs personnels et collectifs. Toutefois, le bénévole est-il toujours suffisamment renseigné pour faire face aux contraintes? Les moyens employés sont-ils satisfaisants? Les ressources actuelles sont-elles suffisantes au plan local pour accomplir le travail pour lequel il a été élu? Les responsabilités de chacun sont-elles suffisamment définies?

Une chose demeure, le bénévole a besoin du support des personnes qu'il dessert. Pour se mériter leur confiance et leur appui, il doit être à l'écoute de leurs besoins et fournir les services pour combler ces besoins. Combien de bénévoles qui interviennent dans nos communautés ne reçoivent pas l'encouragement pour le dévouement apporté à celles-ci en vue du mieux-être des citoyens.

Combien de municipalités ou organismes soulignent le travail de leurs bénévoles et les remercient à l'occasion?

Louise Bérubé

## C'EST LA FETE LE 24 JUIN

Il est dans l'essence même d'une fête nationale de susciter le sentiment de solidarité entre les membres de la nation. On a besoin d'être solidaire pour défendre ses intérêts, il est tout aussi important qu'on puisse l'être pour manifester sa joie d'appartenir à la nation. La Fête nationale étant l'occasion privilégiée d'y parvenir, il est donc essentiel que les responsables de son organisation s'efforcent de prévoir la participation de tous les citoyens.

Différentes manifestations sont organisées comme les feux de la St-Jean, fêtes champêtres et folkloriques, spectacles québécois, gigueux, violonneux, etc.... la Corporation des Fêtes Nationales a toujours témoigné un intérêt marqué envers la fête nationale en apportant un support financier. Ceci tendra à disparaître dans les années futures, car cette corporation veut en arriver à ce que la Fête nationale soit une occasion, non pas de faire des revenus mais une occasion de faire valoir le patrimoine québécois et une Fête où chacun verra à ce que celle-ci soit une réussite en apportant un peu de lui-même.

Il ne faut jamais oublier que la fête nationale du Québec, est et se doit d'être, un facteur d'identification national.

Louise Bérubé, comité des loisirs

## RAPPEL

Peut-être que vous ne le savez pas, mais la patinoire est présentement en opération. Pour ceux et celles qui désireraient patiner, jouer au hockey ou au ballon-balai, il ne s'agit que de s'informer au responsable du terrain de jeux, soit M. Albert Lévesque, pour se faire donner les heures de glace, afin de pratiquer les sports désirés.

N'hésitez pas, car c'est lorsqu'on hésite que l'on ne fait rien.

Raynald Côté

VENEZ FAIRE UN TOUR

JUSTE POUR VOIR

**DECORATION INTERIEURE**

- CUISINES LAMTECH
- ESCALIERS COLONIAL
- PLANCHERS BOIS-FRANCS
- ACCESSOIRES DE SALLE DE BAIN: SIRIO, CIDNEO, GUZZINI.
- MIRROIRS, CADRES, SCULPTURES.
- CERAMIQUES RAMCA ET AUTRES
- PEINTURE NATIONAL

CONSEILS ESTIMATIONS  
PERMIS REGIE DES ENTREPRISES QUE

**DECORATION AMOURS INC.**

**742-3736**  
VAL-BRILLANT

# les sports

## GRAND TIRAGE AU PROFIT DES LOISIRS

Présentement, des gens circulent pour vendre des billets en vue d'un grand tirage. Plusieurs prix seront distribués comme des patins, des raquettes, des ensembles de ski de fond et de ski alpin, des chaises (sur roulements à billes) pour la détente et un très beau ski-doo. En tout, vous avez dix-sept (17) chances de gagner ou bien si vous prenez un (1) livret, cinquante-une (51) chances, ce qui est très alléchant.

C'est lors d'une soirée dansante, samedi le 14 février, que se fera le tirage de tous ces prix; c'est très bientôt, alors si vous n'en avez pas, faites-nous le savoir. De plus, le 14 février c'est la St-Valentin, un beau cadeau à offrir à sa Valentine ou à son Valentin.

Donc, le 14 février on vous attend très nombreux pour venir nous encourager, les loisirs ça vous concerne autant que nous.

Louise Bérubé, comité des loisirs

## SKI DE FOND

Le 30 novembre dernier, a eu lieu l'assemblée annuelle.

Le Comité exécutif fut formé, soit: M. Gilles Collin, président -- M. Réjean Rivard, vice-président -- Mlle Noëlla Côté, secrétaire -- M. Gilles Lauzier, trésorier. Les directeurs sont: Mme Monique Picard, Mme Rollande Collin, Mme Gilles Lauzier, M. Gilles Bélanger et M. Gabriel Caron.

Toutes ces personnes verront à la bonne marche du club "les Balladins".

Il fut décidé que les cartes de membres seront: \$5.00 par personne et \$10.00 par famille. Il reste encore des cartes de membres en vente. Bien vouloir s'adresser à une des personnes ci-haut mentionnées.

La soirée du 28 novembre au profit du Club de ski de fond a rapporté la somme de deux cent vingt-cinq dollars (\$225.00).

Merci au Comité des Loisirs et à toutes les personnes qui ont acheté leur carte.

N.B.: Les cartes de membres sont obligatoires pour se promener dans la piste et vous devez épingler votre carte.

Réjean Rivard

## HOCKEY

Dans le domaine du sport au point de vue hockey, l'équipe des Tigres représentant Val-Brillant, dans la ligue Molson, nous offre une très bonne performance.

Après un début plutôt lent, nos porte-couleurs se retrouvent au troisième rang derrière les Souffleux de St-Vianney et les Cyclones de Lac-au-Saumon, qui forment trois (3) des six (6) autres formations de la ligue, avec Albertville et deux (2) équipes du Lac-au-Saumon.

Voici maintenant les joueurs qui forment l'équipe des Tigres: André Bélanger, Gilles Blouin, Claude et Normand Chicoine, Bernard D'Amours, Christian Lamarre, Gaston Lamarre, Jacquelin et Jacques Lamarre, Christian et Marco Lévesque, les frères Marcel, Richard, Roger et Sylvain Malenfant, Albert et Serge Michaud, René Ouellet, Gaétan et Maurice Roy.

Nous leur souhaitons une très bonne deuxième moitié de saison.

Raynald Côté

## INVITATION - INVITATION - INVITATION

Invitation spéciale à tous!

N'oubliez pas le tirage des billets et la soirée de variété, samedi le 14 février prochain, à l'école de Val-Brillant à 21:00 hres.

Bienvenue à tous!

Venez nombreux!

## Hôtel Val-Brillant

L'ENDROIT POUR SE DETENDRE

- BAR SALON
- TABLE DE BILLARD
- CHAMBRE ET REPAS COMPLET

Air climatisé 742-8304 742-3264

SALUT  
LES  
FILLES

## **GARAGE** **Jacques Levesque**

— TUNE UP —  
— TRANSMISSION —  
AUTOMATIQUE

ROUTE NATIONALE  
VAL-BRILLANT  
742-3785

PROVINCE DE QUEBEC  
MUNICIPALITE PAROISSE ST-PIERRE DU LAC  
COMTE DE MATAPEDIA

Avis public est par les présentes donné par la soussignée secrétaire-trésorière de la susdite municipalité que:

Demande soit faite aux intéressés pour la cueillette des ordures ménagères dans la limite de la municipalité et déterminée par le conseil.

A savoir une distance de 27.32 km identifiable au même parcours d'entretien des chemins d'hiver par notre corporation.

La cueillette se fera une fois par semaine

Pour plus amples informations: Assistez à la séance du conseil le 03 février 1981.

Donné à Val-Brillant, ce 6e jours du mois de janvier 1981.

Les autorités de la municipalité de la Paroisse St-Pierre-du-Lac désirent informer tous ceux qui ont accès aux rivières ou ruisseaux de notre corporation, de garder pour eux leurs déchets ou de les ramasser s'il en tombe par mégarde quelques pièces; afin de protéger l'hygiène de son environnement.

"A prendre en considération"

PROVINCE DE QUEBEC  
MUNICIPALITE PAROISSE ST-PIERRE DU LAC  
COMTE DE MATAPEDIA

07 janvier 1981

La Corporation municipale de St-Pierre-du-Lac vous annonce la démission de deux conseillers respectifs laissant chacun leur poste vacant soit:

M. Charles-Eugène Pelletier, Sièges no: 4  
M. Jean-Baptiste Cloutier, siège no: 6

Etant donné que tous les deux sont sortant au mois de novembre 1981, les postes peuvent rester vacant selon la loi sur les élections Juillet 1980, Section VIII.

Le Conseil de la Paroisse St-Pierre-du-Lac vous informera en temps et lieu sur la personne qui prendra le poste de secrétaire.

Mme Colette Pelletier  
Secr.-trés



la  
caisse populaire  
de  
val-brillant

9

ST-PIERRE OUEST

VAL-BRILLANT

742-3271